

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le 10 novembre 2011, à 19h30 au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles.

Sont présents : Luc Lamond, maire
Denis Charlebois, conseiller siège no 1
George Calder, conseiller siège no 2
Françoise Tassé, conseillère siège no 3
René Pelletier, conseiller siège no 4
Richard Lessard, conseiller siège no 5
France Robillard Pariseau, conseillère siège no 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance ordinaire est ouverte à 19h35 par le maire Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce Bergeron fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour.

Proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.180 D'ACCEPTER l'ordre du jour, tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil ont reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2011.

Proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.181 D'ACCEPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre, tel que présenté.

Le conseiller Richard Lessard est en accord avec le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2011.

4. QUESTION D'ORDRE FINANCIER

a) Approbation des comptes mensuels

Les membres du conseil ont reçu et pris connaissance de la liste des comptes mensuels.

Proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.182 QUE le registre des comptes se référant aux nos de chèque 10140 à 10196, les dépôts de salaire et le bordereau de transmission totalisant la somme de 31 765,82\$ soient et sont acceptés. En conséquence, il est ordonné de procéder au paiement des dits comptes.

b) État des revenus et dépenses

Les membres du conseil ont reçu l'état des revenus et des dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2011.

c) Réserve de fonds – entretien majeur des quais municipaux et leurs accessoires

Considérant que le conseil municipal désire faire une réserve de fonds pour l'entretien majeur des quais municipaux et leurs accessoires ;

Considérant qu'un montant de 3 000\$ est fixé pour l'année 2011 ;

Proposé par le conseiller George Calder et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.183 D'AUTORISER la directrice générale Luce Bergeron à créer une réserve de fonds de 3 000\$ pour l'entretien majeur des quais municipaux et leurs accessoires, à même le fonds d'administration.

d) Réserve de fonds- Taxes d'accise 2011-2013

Considérant que le conseil municipal désire faire une réserve de fonds des montants reçus en 2011 jusqu'en 2013 pour la taxe d'accise;

Considérant que la réalisation de projets inscrits dans la programmation des travaux 2010-2013 sera payée par ce fonds;

Proposé par le conseiller Richard Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.184 D'AUTORISER la directrice générale Luce Bergeron à créer une réserve de fonds pour la taxe d'accise 2011-2013, soit un montant de 91 938\$, annuellement.

5. AFFAIRES NOUVELLES ET / OU À SUIVRE

a) Lecture et adoption du règlement 140-1

Modifiant l'annexe «A» du règlement numéro 140 concernant l'identification des voies de circulation sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles pour l'entretien, le sablage et le déglaçage

Attendu que le conseil municipal désire modifier la liste des voies de circulation sur le territoire de la municipalité ;

Attendu que le conseil municipal a remplacé des voies de circulation par de nouvelles appellations, confirmé à la Commission de Toponymie ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 octobre 2011, par la conseillère Françoise Tassé ;

CM 2011.11.185 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité que le présent soit adopté :

ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

L'article 3, du règlement numéro 140 est abrogé et remplacé par ce qui suit :

«Les voies de circulation sont identifiées à l'annexe «A» du présent règlement.

ARTICLE 3.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Luc Lamond,
Maire

Luce Bergeron,
Directrice générale

b) Lecture et adoption du règlement 170

Décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 13 octobre 2011 par le conseiller René Pelletier ;

Attendu que la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1988 ;

Attendu que le Conseil peut en vertu de l'article 5 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), par règlement adopté à la majorité des deux tiers de ses membres, décréter que les chapitres III et IV du titre I de cette loi s'appliquent à cette municipalité ;

Attendu que ces chapitres s'appliqueront lors de la première élection générale qui suit, en autant que ce règlement soit en vigueur pendant la deuxième année civile qui précède celle où doit avoir lieu cette élection générale.

Il proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à la majorité des conseillers :

CM 2011.11.186 QUE le Conseil ordonne et statue par le présent règlement portant le numéro 170, ce qui suit :

Article 1 APPLICATION DES CHAPITRES III ET IV DU TITRE I

Les chapitres III et IV du titre I de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), ayant respectivement trait à la division du territoire de la municipalité en districts électoraux ainsi qu'à la composition du conseil de la municipalité, s'appliquent à cette municipalité.

Article 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Luc Lamond,
Maire

Luce Bergeron,
Directrice générale

Pour le règlement :
Françoise Tassé
Denis Charlebois
France Robillard Pariseau

Contre le règlement
George Calder
Richard Lessard

**c) Avis de motion et présentation du projet de règlement 107-6
traitement des élus**

Avis de motion est donné par le conseiller Denis Charlebois afin d'adopter un règlement modifiant le règlement 107-5 concernant le traitement des élus municipaux, à une prochaine séance ou à une séance subséquente.

Présentation du projet de règlement

			Rémunération de base	Allocation de dépenses
Maire	Actuel	2011	10 000\$	5 000\$
	Proposé	2012	12 000\$	6 000\$
Conseiller	Actuel	2011	3 333\$	1 667\$
	Proposé	2012	4 000\$	2 000\$

d) Avis de motion

Avis de motion est donné par la conseillère France Robillard Pariseau afin de modifier le règlement 140 pour ajouter un article concernant l'entretien des chemins et des trottoirs en hiver, à une prochaine séance ou à une séance subséquente.

e) Avis de motion

Avis de motion est donné par la conseillère François Tassé afin de modifier le règlement numéro 144 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité de Lac-des-Seize-îles par les membres du conseil, à une prochaine séance ou à une séance subséquente.

f) Mandat- Étude de drainage et réhabilitation de la chaussée (ch. du Petit-Pont)

Considérant que la municipalité a reçu une offre de service pour réaliser une étude pour le drainage et la réhabilitation de la chaussée sur le chemin du petit-Pont ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.187 DE mandater l'Équipe Laurence, experts-conseils afin de réaliser une étude globale du chemin du Petit-Pont, permettant de définir le plan correctif optimal pour un montant total de 4 800\$ taxes en sus.

g) Autorisation- paiement construction du Pavillon

Considérant que l'Équipe Landco a transmis une demande de paiement provisoire pour la construction du Pavillon ;

Considérant que le consultant en évaluation et en expertises immobilières André Gélinas et Associés a transmis son rapport daté du 14 octobre 2011, recommandant le paiement, moins une retenue de 10% pour une période de 30 jours ;

Considérant que l'article 3 c) du contrat stipule qu'un montant de 1.5% du contrat sera retenu sous forme de caution d'entretien pour une période d'un (1) an à titre de garantie du bon état des travaux ;

Il est proposé par le conseiller Richard Lessard et résolu à la majorité des conseillers :

CM 2011.11.188 D'AUTORISER la directrice générale Luce Bergeron à émettre un chèque pour la demande provisoire au montant de 85 498\$, taxes incluses, à l'ordre d'Équipe Landco puisque les 30 jours de retenu de 10% sera échu à la date de production du chèque.

Le conseiller Denis Charlebois est contre la résolution.

h) Rapport du maire sur la situation financière

Le maire, Monsieur Luc Lamond fait la lecture du rapport sur la situation financière.

Ce rapport sera publié dans le journal local.

i) Code d'éthique et de déontologie des élus

La directrice générale, Luce Bergeron a remis une copie du document original aux membres du conseil au début de la séance.

6. COMMUNIQUÉ DE CORRESPONDANCE

a) Ressources communautaires Sophie

Considérant que les Ressources communautaires Sophie nous ont fait parvenir deux demandes d'aide financière concernant des enfants résidants au secteur Sud de la municipalité ;

Considérant que la première demande est au montant de 470\$ pour le camp Perce-neige et la deuxième concerne les frais scolaires pour un montant de 431,18\$, soit un total de 901,18\$;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.189 D'AUTORISER la directrice générale Luce Bergeron à émettre un chèque au montant de 500\$ comme participation financière pour l'année 2011 pour les enfants du secteur Sud, à l'ordre de Ressources communautaires Sophie.

b) Aide financière- Dépouillement arbre de Noël

Considérant que le Comité de Loisirs du Lac-des-Seize-Îles nous a fait parvenir une demande d'aide financière pour le dépouillement d'arbre de Noël ;

Considérant que le dépouillement aura lieu le 17 décembre 2011 ;

Il est proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.190 D'AUTORISER la directrice générale Luce Bergeron à émettre un chèque au montant de 100\$ à l'ordre du Comité des Loisirs de Lac-des-16-îles Inc.

c) Demande de déneigement d'une rue

Considérant que le propriétaire du 207 chemin du Village nous a fait parvenir une demande afin de déneiger le chemin menant à sa propriété ;

Considérant que ce chemin, situé près de la Plage Joseph-Rodger appartient à la municipalité ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.191 DE mandater la directrice générale Luce Bergeron à informer le propriétaire que sa demande sera étudiée, s'il y a lieu, lors du prochain contrat de déneigement.

d) Soupe Populaire de la Vallée de Saint-Sauveur- entente

Considérant que l'organisme «Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur» désire établir les conditions et obligations d'un service de préparation de repas communautaire, une fois par semaine ;

Considérant que l'organisme facturera des frais de 2,50\$ par repas préparé à la Municipalité ;

Considérant que les citoyens qui participent à ce repas communautaire doivent déboursier un montant de 3\$ par personne ;

Considérant que la municipalité effectuera un paiement mensuel le dernier mardi du mois ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.192 DE mandater la directrice générale Luce Bergeron à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-îles pour l'entente de service conjointement avec l'organisme «Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur et d'autoriser le paiement mensuel.

7. QUESTIONS DIVERSES

a) Abrogation du règlement no 94-96

Considérant que le règlement numéro 94-96 concernant l'entretien des chemins et des trottoirs en hiver est devenu désuet ;

Il est proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.193 D'ABROGER le règlement numéro 94-96 à toutes fins que de droit.

b) Formation COMBEQ – inspecteur

Considérant que la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec offre une formation le 30 novembre 2011, à St-Jérôme ;

Considérant que la formation des officiers municipaux permet d'acquérir des compétences nécessaires aux tâches quotidiennes ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.194 D'AUTORISER la directrice générale à émettre un chèque au montant de 240\$ plus taxes, pour l'inscription de notre inspecteur, Hakim Hani pour participer à la formation. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

c) Entente de location pour entreposage / Paroisse

Considérant l'excellente collaboration entre la paroisse Notre-Dame-des-Monts, communauté de Notre-Dame-de-la-Sagesse et la Municipalité relativement à l'utilisation sans frais de ses immeubles pour la tenue de la Journée des Arts et de la Culture ;

Considérant que la Municipalité utilise actuellement sans frais à des fins d'entreposage un local situé au sous-sol de l'église de la Paroisse Notre-Dame-des-Monts, communauté de Notre-Dame-de-la-Sagesse ;

Considérant la facilité d'accès à ce local ;

Considérant toutefois que ce local n'est pas isolé thermiquement et qu'en conséquence il accumule un taux d'humidité important qui détériore les objets qui y sont entreposés ;

Considérant qu'un revêtement d'isolant thermique sur les murs intérieurs de ce local réglerait le problème d'humidité tout en générant une économie de chauffage important et un niveau de confort appréciable ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.195 D'OCTROYER un montant jusqu'à concurrence de 3 500.00 \$ à la Paroisse Notre-Dame-des-Monts, communauté de Notre-Dame-de-la-Sagesse, afin qu'elle procède à l'isolation des murs intérieurs du dit local. Cette allocation est conditionnelle à la signature d'une entente de location garantissant à la Municipalité l'usage, à des fins d'entreposage, du dit local pour une période d'au moins cinq (5) ans.
D'AUTORISER le maire, Luc Lamond et la directrice générale Luce Bergeron à signer pour et au nom de la Municipalité le dit contrat de location.

8. RAPPORT DU MAIRE

Le maire Luc Lamond informe les membres du conseil et le public sur divers sujets.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est donnée aux citoyens.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition du le conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.11.196 De lever la séance ordinaire, il était 20h55.

Luc Lamond
Maire

Luce Bergeron,
D.G. et sec.-trésorière

LISTE DES DÉBOURSÉS PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 10 novembre 2011			
FOURNISSEURS	DESCRIPTION	NO CHÈQUE	MONTANT
Visa Desjardins	Frais	10140	3.86 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	10141	1 511.51 \$
Bell canada	Téléavertisseurs	10142	8.85 \$
Sylvie Dupuis	Soutien comptabilité	10143	175.00 \$
René Pelletier	Congrès - frais, hébergement	10144	931.48 \$
Bell canada	Ligne 1-800	10145	56.40 \$
A.D.M.Q.	Formation /sélection des fournisseurs	10146	79.75 \$
Soc. Canadienne des postes	Timbres	10147	73.08 \$
Bell Canada	Bell mobilité	10148	47.97 \$
Excavation Constantineau Inc.	Remise retenu de contrat - quai sud	10149	5 322.22 \$
Bell canada	Centre - débarcadère - organismes	10150	560.17 \$
R.C. MILLER	Conteneur mixte lac	10151	1 082.29 \$
Annulé		10152	0.00 \$
Annulé		10153	0.00 \$
Marlène Boucher	Remboursement de taxe	10154	3.65 \$
Marlène Boucher	Remboursement de taxe	10155	1.21 \$
Gilles Millette - Ginette Brin	Remboursement de taxe	10156	3.47 \$
Claire Lapointe	Remboursement de taxe	10157	103.87 \$
Yves Tremblay	Remboursement de taxe	10158	6.23 \$
Lamond Catherine-Andrée	Remboursement de taxe	10159	5.53 \$
Soc. En commandite du Pentagone	Remboursement de taxe	10160	285.65 \$
Yves Tremblay	Remboursement de taxe	10161	10.04 \$
Dick Frances Margaret, Melrose Lilian	Remboursement de taxe	10162	11.10 \$
Chalifoux Robert - Boyer Suzanne	Remboursement de taxe	10163	470.48 \$
Luce Bergeron	Déplacements	10164	257.40 \$
Hakim Hani, Inspecteur	Déplacements	10165	67.05 \$
Donald Smithers	Allocation membre du CCU	10166	50.00 \$
Françoise Tassé	Allocation membre du CCU	10167	50.00 \$
France Robillard Pariseau	Allocation membre du CCU	10168	25.00 \$
Marlene Gordon Calder	Allocation membre du CCU	10169	50.00 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS AU 31 OCTOBRE 2011			11 253.26 \$
Danielle Savoie	Frais déplacement	10170	35.91 \$
Pierre Millette	Remisage des bouées - automne	10171	240.00 \$
Christiane Lamont	Entretien bureau	10172	255.00 \$
Ebsco Canada Ltée	Périodique revues bibliothèque	10173	149.78 \$
Christiane Lamont	Déplacement octobre	10174	76.50 \$
Revenu Québec	Déduction a la source	10175	3 650.32 \$
Revenu Canada	Déduction a la source	10176	1 524.95 \$
Léonard Mc Donald	Location terrain / conteneur	10177	333.35 \$
Loisirs du Lac-des-Seize-Îles	Ressource de la Brocante	10178	100.00 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS AU 3 NOVEMBRE 2011			6 365.81 \$
DÉPÔTS DIRECTS		# de dépôt	
Dépôts directs au 31 octobre		503382 @ 503404	
Dépôts directs au 3 novembre		503405 @ 503409	
TOTAL DES DÉPÔTS DIRECTS			14 146.75 \$
DEMANDE D'AUTORISATION PRÉSENTÉ À LA SÉANCE DU 10 novembre 2011			
FOURNISSEURS	DESCRIPTION	NO CHÈQUE	MONTANT
André Gélinas & Associés Inc.	Surveillance des travaux Pavillon	10179	284.82 \$
Blocs de ciment Mirabel Inc.	Pavé Pavillon/ retour palettes	10180	67.87 \$
Buscio imprimerie	Graphisme pour journée des arts	10181	1 059.50 \$
Équipement bur. Robert Légaré	Location imprimante	10182	296.64 \$
Fourniture de bureau Denis	Imprimant biblio/ cartes d'affaire	10183	119.02 \$
Gilbert Miller & fils	Poussière de Pierre / Pavillon	10184	341.78 \$

Goutière 2000 inc.	Goutière centre	10185	1 077.45 \$
H. Dagenais & fils	Gants de toiles pour eau	10186	26.25 \$
Intech Installation	Installation de la hotte de cuisine	10187	683.55 \$
Lac-des-Seize-Îles Station	Aliments / eau	10188	33.47 \$
Laurentides ressources Inc.	Collecte organiques/inorganique	10189	202.23 \$
Toilette Québec Inc.	Toilette Stationnement	10190	142.41 \$
Matériaux McLaughlin Inc.	Tempo bateau /Piquets neige	10191	428.71 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	Inventaire / Mise à jour	10192	1 146.10 \$
Petite caisse	Frais poste/ lunch/ pièce hotte	10193	380.78 \$
Poralu Marine Inc.	Poteau lumière quai sud	10194	341.78 \$
Solmatech Inc.	Étude site chalet de parc	10195	1 708.88 \$
Lucille Pelletier	Livres bibliothèque	10196	140.94 \$
TOTAL DE LA LISTE D'ACHAT			8 482.18 \$
Déboursés au 31 octobre 2011			11 253.26 \$
Déboursés au 3 novembre			6 365.81 \$
Dépôts directs au 31 octobre 2011			11 321.07 \$
Dépôts directs au 3 novembre			2 825.68 \$
Grand Total :			31 765.82 \$

Je certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses de la demande d'autorisation.

Luce Bergeron, D. G et Sec.-très.

